



## Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

### Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16/07/2016

Le samedi 16/07/2016 à 10 h 00, les membres de l'**Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)** se sont réunis en l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) au sein de la Mairie de Cayeux-sur-Mer sur convocation écrite électronique faite par le Président du Conseil d'Administration en date du 27/06/2016.

La présente AGO est présidée par Mme Christiane Collin, assisté par M. Jean-Luc Jakubowski pour l'écriture du compte rendu. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent compte rendu.

L'Ordre du jour était :

1. Mot d'accueil du Président ;
2. Présentation de la situation financière et approbation des comptes à la date du 30/06/2016 ;
3. Vote sur le budget 2016 ;
4. **Évolution du nombre des dirigeants** (à ce jour 3, **objectif 7**) ;
5. Présentation des **projets** d'activité à créer (en 2016 si possible, mais surtout en 2017) et vote des résolutions sur les choix retenus :
  - Boîtes à livres ;
  - Cinéclub ;
  - Nuit des étoiles ;
  - Autres (merci d'adresser vos propositions dès maintenant).
6. Fixation des règles et du montant de la cotisation 2017 ;
7. Élaboration et vote du budget prévisionnel 2017 ;
8. Questions diverses.

#### **Rappel :**

Conformément à l'article 14 des Statuts, aucun quorum n'est requis pour pouvoir voter les délibérations et procéder à l'élection de nouveaux membres du Conseil d'Administration (CA). Les décisions de l'AGO sont prises à la majorité absolue des suffrages des membres disposant du droit de vote présents ou représentés.

#### **1. Mot d'accueil du Président et bilan moral :**

M. Michel Royal, Président de l'ARSC80410, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette AGO.

Le Président donne lecture de son rapport moral pour le court exercice écoulé depuis l'Assemblée Constitutive, soit du 07/05/2016 au 30/06/2016. Ces 2 premiers mois d'existence de l'Amicale ont notamment été consacrés à la transformation des préadhésions en adhésions effectives, ce qui a permis d'atteindre l'objectif de trésorerie nécessaire pour couvrir les frais incompressibles de constitution d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Par ailleurs, une attention particulière a été portée au site Internet [www.arsc80410.fr](http://www.arsc80410.fr) qui constitue le lien indispensable avec et entre des membres géographiquement distants, puisque majoritairement résidents secondaires. Il rappelle les valeurs de convivialité et de vivre ensemble portées par les statuts de l'ARSC80410, tout en confirmant la volonté de recherche d'une réelle représentativité locale dont la légitimité reste directement corrélée aux nombres d'adhérents, à ce jour encore trop modeste. Enfin, il informe les participants que la Mairie s'est montrée positivement attentive à la

**Comment  
nous  
contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse** [arsc80410@gmail.com](mailto:arsc80410@gmail.com)
- **par le formulaire « Nous contacter » du site** [www.ARSC80410.fr](http://www.ARSC80410.fr)
- **par courrier adressé à** ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle



## Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

création de l'**Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer**, lui réservant un bon accueil dans le dernier Bulletin Municipal d'Information et sur le nouveau site Internet de la ville (avec un lien direct vers notre propre site).

Les vents sont donc aujourd'hui favorables pour que l'ARSC80410 entreprenne son voyage au long cours.

Aucune intervention n'a été réalisée suite à la lecture de ce rapport moral par les intervenants assistants à l'AGO.

### **2. Situation financière et approbation des comptes à la date du 30/06/2016 :**

La situation financière concerne la période du 07/05/2016 (constitution de l'ARSC80410) au 30/06/2016. M. Jean-Luc Jakubowski, Trésorier, informe l'assemblée que le compte de résultat au 30/06/2016 fait apparaître un excédent d'exploitation de 291,00 €. Les recettes proviennent exclusivement des 23 cotisations reçues. La situation est saine et permet de couvrir les charges à payer de 175,00 €.

Sur ces bases certifiées sincères, le Trésorier demande l'approbation des comptes et le quitus.

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et vote à l'unanimité les comptes arrêtés au 30/06/2016 et donne quitus au Trésorier.**

### **3. Vote sur le budget 2016 :**

Les activités 2016 n'étant pas encore identifiées, aucune dépense n'est chiffrable. Sur la base des données actuelles, le budget 2016 est donc arrêté à la somme de 291,00 € (*excédent d'exploitation de l'exercice clos*) – 175,00 € (*charges à payer*) = 116,00 €. En conséquence, le Trésorier informe que chaque activité 2016 devra soit coûter peu, soit être autofinancée.

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et vote à l'unanimité le budget 2016 pour la somme de 291,00 €.**

### **4. Évolution du nombre des Administrateurs (à ce jour 3, objectif 7) et élection :**

M. Michel Royal informe l'assemblée de sa démission de membre du Conseil d'Administration.

Mme Eulalie Steens informe l'assemblée de sa démission de membre du Conseil d'Administration.

M. Jean-Luc Jakubowski informe l'assemblée de sa démission de membre du Conseil d'Administration.

Conformément à l'article 8 des Statuts, la durée des fonctions des Administrateurs est de 3 (trois) ans ; ils sont rééligibles.

Les candidatures suivantes ont été reçues :

- Mme Annie Renard
- Mme Christiane Collin
- Mme Eulalie Steens
- Mme Geneviève Peisch-Tillier
- M. Gérard Weinreich
- M. Jean-Luc Jakubowski
- M. Michel Royal

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la candidature de Mme Annie Renard et procède à son élection à l'unanimité moins sa propre voix.**

**Comment  
nous  
contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse [arsc80410@gmail.com](mailto:arsc80410@gmail.com)**
- **par le formulaire « Nous contacter » du site [www.ARSC80410.fr](http://www.ARSC80410.fr)**
- **par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle**



## Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la candidature de Christiane Collin et procède à son élection à l'unanimité moins sa propre voix.**

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la candidature de Mme Eulalie Steens et procède à son élection à l'unanimité moins sa propre voix.**

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la candidature de Mme Geneviève Peisch-Tillier et procède à son élection à l'unanimité moins sa propre voix.**

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la candidature de M. Gérard Weinreich et procède à son élection à l'unanimité moins sa propre voix.**

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la candidature de M. Jean-Luc Jakubowski et procède à son élection à l'unanimité moins sa propre voix.**

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire accepte la candidature de M. Michel Royal et procède à son élection à l'unanimité moins sa propre voix.**

### 5. Présentation des projets d'activité à créer :

<b>Projet</b>	<b>Description</b>	<b>Pilote</b>
<b>Boîtes à livres</b>	Il s'agit de mettre gratuitement à disposition des livres en libre service dans des structures dédiées installées sur la voie publique, chez les commerçants ou toute autre bonne volonté.	Mme Christiane Collin, qui a déjà une expérience confirmée des « Boîtes à livres » dans une autre association ; M. et Mme Eugénio Agnetti, qui ont une bonne connaissance des problématiques d'implantation sur voie publique au travers de leurs activités de balisage des chemins de randonnées sur notre commune.
<b>Cinéclub</b>	Organisation de projections de films culte, d'essai... avec participation éventuelle d'artistes	Mme Françoise Nowalczyk Andrieux a impulsé ce projet. Le CA lui propose maintenant de recenser et de chiffrer les besoins matériels et financiers nécessaires à son développement.
<b>Nuit des étoiles</b>	En août, sur les planches du front de mer, observation du ciel nocturne sous les conseils avertis d'un astronome amateur diplômé.	Initiateur : M. Michel Royal. Projet reporté en 2017, l'astronome amateur étant en stage cet été.

**Comment nous contacter ?**

- **par message électronique à l'adresse [arsc80410@gmail.com](mailto:arsc80410@gmail.com)**
- **par le formulaire « Nous contacter » du site [www.ARSC80410.fr](http://www.ARSC80410.fr)**
- **par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle**



## Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

<b>Amer sud de Cayeux-sur-Mer</b>	A terme, engager la restauration de l'ancien sémaphore (amer sud) de Cayeux-sur-Mer	Ce projet, apporté par Mme Florence Tonneau et M. Stéphane Verbeck, s'inscrit dans la démarche patrimoniale de l'ARSC80410. Le CA leur propose de les accompagner auprès des institutionnels (Mairie, DDTM...) pour - dans un premier temps - mieux cerner le sujet et sa faisabilité.
-----------------------------------	---	--

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire décide et vote à l'unanimité l'inscription des 4 projets ci-dessus au plan d'action de l'ARSC80410.**

### 6. Fixation des règles et du montant de la cotisation 2017

Le CA rappelle que la force de représentativité d'une association est directement proportionnelle au nombre de ses adhérents. C'est pour cette raison « existentielle » que la cotisation a été fixée pour 2016 à un montant très raisonnable de 15 € par personne physique, sans dérogation possible à court terme à la règle 1 personne physique = 1 cotisation. Dans cette logique, le CA propose de reconduire à l'identique le montant et la règle de cotisation pour 2017, soit 15 € par personne physique.

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et vote à l'unanimité le montant de la cotisation 2017 fixé à 15 € par personne physique (cf. article 5 des Statuts).**

### 7. Élaboration et vote du budget prévisionnel 2017 :

Le CA sortant propose d'appliquer le principe de précaution et construire le budget prévisionnel sur la base de 40 membres en 2017 :

Charges		Produits	
Assurance Responsabilité Civile et manifestations organisées (devis MAAF)	110,00 €	40 cotisations à 15,00 €	600,00 €
Frais annuel de gestion compte bancaire ou postal	55,00 €		
Nom de domaine (www.arsc80410.fr) et son hébergement annuel	10,00 €		
Frais postaux et/ou de secrétariat	25,00 €		
<b>Total</b>	<b>200,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>600,00 €</b>
		<b>Solde prévisionnel</b>	<b>400,00 €</b>

**Délibération : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et vote à l'unanimité le budget prévisionnel 2017 : Produits = 600,00 € Charges = 200,00 €**

**Comment nous contacter ?**

- par message électronique à l'adresse [arsc80410@gmail.com](mailto:arsc80410@gmail.com)
- par le formulaire « Nous contacter » du site [www.ARSC80410.fr](http://www.ARSC80410.fr)
- par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle



## Amicale des Résidences Secondaires de Cayeux-sur-Mer (ARSC80410)

### 8. Questions diverses

Il n'y a pas de question diverse.

### Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mme Christiane Collin déclare la séance levée à 11 h 50.

Fait à Cayeux-sur-Mer le 16/07/2016.

La Présidente de séance

Christiane Collin

Le Secrétaire de séance

Jean-Luc Jakubowski

**Comment  
nous  
contacter ?**

- par message électronique à l'adresse [arsc80410@gmail.com](mailto:arsc80410@gmail.com)
- par le formulaire « Nous contacter » du site [www.ARSC80410.fr](http://www.ARSC80410.fr)
- par courrier adressé à ARSC80410, 23 rue Aurélien Cronnier, 60530 Mesnil en Thelle